



Comment utiliser la carte PRESTO avec GO Transit

À la carte avec 



Une Division de METROLINX

PRESTO vous souhaite la bienvenue!

Vous ne souhaitez plus faire la file pour acheter des billets ou des laissez-passer de GO Transit, vous recherchez des options de paiement plus souples et vous aspirez à une navette plus facile – Optez pour la carte PRESTO!

PRESTO fait appel à une technologie de pointe qui facilite vos déplacements sur un même réseau ou entre plusieurs réseaux de transport en commun participants grâce à la simple lecture d'une carte à puce rechargeable. Ce guide, ainsi que les autres renseignements que vous avez reçus avec votre carte, vous permettront de vous familiariser avec le système PRESTO. Si vous utilisez aussi les services d'une société de transport en commun locale, assurez-vous de vérifier si elle participe au système PRESTO.



Où puis-je utiliser ma carte PRESTO?

Le système PRESTO fait l'objet d'une implantation progressive sur l'ensemble du réseau de GO Transit. Toutes les gares ferroviaires des lignes de Lakeshore West et Milton, ainsi que la plupart des gares de la ligne de Georgetown, sont maintenant équipées d'un système PRESTO actif. Le déploiement du système visera ensuite les gares des lignes de Lakeshore East, Barrie, Richmond Hill et Stouffville et, en dernier lieu, les itinéraires d'autobus GO. L'ensemble du réseau de GO Transit devrait être doté du système PRESTO d'ici l'été 2011.

La section réservée à la carte PRESTO de notre site Web (gotransit.com) ou le calendrier affiché dans votre gare précisera les dates d'entrée en vigueur du système PRESTO dans les gares ou les services d'autobus que vous utilisez. Consultez prestocard.ca pour connaître les dates d'activation du système sur d'autres réseaux de transport en commun. Compte tenu de la mise en œuvre progressive de la carte PRESTO, vous devrez continuer à utiliser de l'argent comptant, des billets, des jetons, des titres de correspondance ou des laissez-passer pour payer votre déplacement sur les réseaux de transport qui n'ont pas encore adopté le système.



Comment dois-je utiliser ma carte PRESTO à bord des trains de GO Transit?

Présentez la carte à l'entrée et à la sortie :

Avant de monter à bord du train, passez la carte UNE PREMIÈRE FOIS sur le lecteur de l'appareil de paiement électronique PRESTO à la gare. N'oubliez pas de vérifier l'écran de cet appareil pour confirmer qu'un tarif a été déduit de votre carte. En moins d'une seconde, l'appareil valide votre carte, enregistre le point de départ de votre trajet et déduit le montant d'un tarif minimum.



À la fin de votre trajet, passez la carte UNE DEUXIÈME FOIS sur le lecteur de l'appareil de paiement électronique avant de sortir de la gare. Le système PRESTO enregistrera le fait que vous êtes arrivé à destination et déduira le solde de votre tarif du portefeuille électronique de votre carte.

*Oublier de présenter votre carte PRESTO à la fin de votre trajet vous fera perdre temps et argent et mettra votre carte en mode de **paiement insuffisant**. Autrement dit, on vous facturera le tarif maximum selon l'endroit où vous avez présenté votre carte la première fois **et** vous devrez la faire réinitialiser à une billetterie de GO Transit avant de pouvoir l'utiliser à nouveau pour vos déplacements. **N'oubliez donc pas de présenter votre carte UNE DEUXIÈME FOIS à la fin de votre trajet.***

Si vous rencontrez des difficultés avec votre carte, adressez-vous au préposé à la gare avant de monter à bord du train.

Établissez un trajet par défaut et gagnez du temps

Si vous êtes comme la majorité des clients de notre service de train et voyagez entre les mêmes gares GO tous les jours, nous vous conseillons d'établir un **trajet par défaut** pour éviter de devoir présenter votre carte à la fin de votre trajet habituel. Vous présentez tout simplement votre carte au début de **chaque** trajet et le système déduit le tarif qui correspond à votre trajet intégral.

Exemple : Vous voyagez tous les jours de la gare GO de Bronte jusqu'à la gare Union. Configurez la fonction de trajet par défaut pour Bronte et Union, passez votre

carte sur le lecteur de l'appareil de paiement électronique avant de monter à bord de votre train à Bronte et PRESTO, le système s'occupe du reste. Vous ne devez plus passer la carte sur l'appareil à Union. Vous répétez cette procédure pour le trajet de retour. Vous passez votre carte sur l'appareil avant de monter à bord du train à Union et PRESTO s'occupe du reste.

Nos préposés à la gare se feront un plaisir de configurer un trajet par défaut sur votre carte PRESTO.

Les trajets par défaut visent uniquement les déplacements en train de GO Transit.

Vous ne faites pas votre trajet habituel?

Votre carte est configurée pour un trajet par défaut, mais vous avez l'intention de vous rendre à une gare qui n'est pas votre destination habituelle. Rien n'est plus simple! Appuyez simplement sur le **bouton « Remplacer »** avant de passer votre carte sur le lecteur de l'appareil de paiement électronique au début de votre trajet. **N'oubliez pas de présenter votre carte une deuxième fois** à la fin de votre trajet.



Si votre trajet commence à une gare distincte de votre gare par défaut, le système se rend automatiquement compte que vous ne faites pas votre trajet habituel et remplace le trajet par défaut. Une fois de plus, n'oubliez pas de **présenter votre carte une deuxième fois** à la fin de votre trajet.

Le système rétablira automatiquement vos paramètres par défaut pour votre prochain trajet.

Vous décidez d'annuler votre trajet après avoir déjà présenté votre carte.

Si vos plans changent après que vous ayez déjà présenté votre carte, appuyez sur le bouton **« Annuler »** de l'appareil de paiement électronique et passez à nouveau votre carte sur le lecteur. L'appareil annulera l'opération et portera le montant du tarif au crédit de votre portefeuille électronique dans un délai de 45 minutes suivant votre deuxième présentation de la carte à la même gare.



PRESTO et les autobus GO

À l'heure actuelle, vous pouvez utiliser la carte PRESTO sur le réseau GO uniquement pour les trajets en train. Les appareils PRESTO sont en cours d'installation dans les autobus GO et seront en service suite au déploiement complet du système à l'été 2011. Les usagers pourront utiliser leur carte PRESTO pour leurs trajets en autobus dès que le système est activé dans tous les autobus GO. Entre-temps, nous vous invitons à continuer à utiliser les billets et les laissez-passer pour vos trajets en autobus.

Est-ce que plus d'une personne peut utiliser la carte PRESTO?

Deux personnes ne peuvent pas voyager en même temps en utilisant la même carte PRESTO. L'appareil de paiement électronique ne peut déduire qu'un tarif par trajet sur le réseau de GO Transit. La carte PRESTO est toutefois transférable. Soyez conscients des paramètres par défaut éventuels lorsque vous utilisez la carte d'une autre personne.

Comment les agents chargés de l'application des règlements de GO Transit contrôleront-ils ma carte à bord du train?

Lorsqu'une preuve de paiement du titre de transport est demandée à bord d'un train, vous devrez passer votre carte sur le lecteur de cartes portatif de l'agent chargé de l'application des règlements qui vérifiera la validité de votre carte et de votre trajet.

Il incombe aux usagers de s'assurer que leur carte PRESTO est valide et qu'ils ont payé le tarif exigé.

Quel sera mon tarif GO lorsque j'utilise ma carte PRESTO?

Un tarif est déduit du portefeuille électronique de votre carte à chaque fois que vous utilisez votre carte PRESTO.

Adultes :

Le programme intégré de fidélisation offre aux adultes des rabais analogues à ceux actuellement consentis sur les titres pour 10 voyages et les laissez-passer mensuels pour adultes.

Si vous faites le **même** trajet chaque fois que vous voyagez sur le réseau GO au cours d'un mois civil, vous paierez le tarif GO suivant :

- Trajets 1 à 35 : rabais de 7,5 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit
- Trajets 36 à 40 : rabais de 87,5 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit
- Trajets 41+ : rabais de 100 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit

Si vous ne faites pas exactement le même trajet à chaque fois que vous voyagez sur le réseau GO au cours d'un mois civil, votre tarif sera réduit de 7,5 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit pour les 35 premiers trajets. Le rabais consenti sur les trajets ultérieurs (36+) se fondera sur la valeur des trajets que vous avez effectués au cours du mois en question.

Étudiants :

En qualité d'étudiant à temps plein (13 ans et plus) vous êtes aussi admissible à un rabais tarifaire lorsque vous utilisez la carte PRESTO. Après l'achat de votre carte et son inscription en ligne à prestocard.ca, présentez-la, à une gare GO où le système PRESTO a été activé pour qu'elle soit désignée une carte d'étudiant et que vous obteniez le rabais. Pour les étudiants d'université et collèges, la classification étudiant doit être ajoutée à la carte PRESTO chaque année scolaire. On peut vous demander de présenter une carte valide d'étudiant lorsque vous utilisez GO Transit.

Si vous faites le **même** trajet chaque fois que vous voyagez sur le réseau GO au cours d'un mois civil, vous paierez le tarif GO suivant :

- Trajets 1 à 30 : rabais de 15 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit
- Trajets 31 à 40 : rabais de 40,95 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit
- Trajets 41+ : rabais de 100 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit

Si vous ne faites pas exactement le même trajet à chaque fois que vous voyagez sur le réseau GO au cours d'un mois civil, votre tarif sera réduit de 15 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit pour les 30 premiers trajets. Le rabais consenti sur les trajets ultérieurs (31+) se fondera sur la valeur des trajets que vous avez effectués au cours du mois en question.

Enfants et personnes âgées :

Les tarifs GO pour enfants (6 à 12 ans) et personnes âgées (65 ans et plus) prévoient un rabais de 50 %** sur le tarif aller simple pour adultes de GO Transit*. Après l'achat de votre carte et son inscription en ligne à prestocard.ca, présentez-la à une gare GO où le système PRESTO a été activé pour qu'elle soit désignée une carte pour enfants/personnes âgées et que vous obteniez le rabais. On peut vous demander de présenter une preuve d'âge lorsque vous utilisez GO Transit.

* Les tarifs et les rabais peuvent être modifiés.

** Le rabais réel peut être de 0,1 % en moins en raison de l'arrondissement.

Puis-je obtenir des rabais pour tarif intégré avec ma carte PRESTO?

Nous continuerons à consentir le rabais lié au tarif intégré pour les trajets effectués sur le réseau de GO Transit et un réseau de transport en commun local. Le système PRESTO calcule et déduit le rabais lié au tarif intégré du tarif de votre trajet sur le réseau de transport en commun local à destination ou en provenance d'une gare dotée d'un système PRESTO actif. Le réseau de transport en commun local doit aussi être doté d'un système PRESTO actif pour que vous puissiez bénéficier de ce rabais lié au tarif intégré lorsque vous voyagez avec votre carte PRESTO.

Si l'autobus du réseau local que vous empruntez à destination ou en provenance de la gare GO n'est pas doté d'un système PRESTO actif, vous devrez payer le tarif du service local au comptant ou moyennant un billet ou un jeton. Vous ne pourrez pas payer le tarif intégré réduit en présentant votre carte PRESTO au chauffeur.

Nous vous invitons à consulter la section de la page PRESTO qui traite de la tarification intégrée au gotransit.com pour obtenir de plus amples renseignements.

Délai de voyage

Vous disposez de deux heures et trente minutes pour effectuer votre trajet sur le réseau GO.

Si votre carte est configurée pour un trajet par défaut et vous avez l'intention de faire un deuxième trajet sur le réseau GO dans un délai de deux heures et trente minutes suivant la fin de votre trajet par défaut, vous devez appuyer sur le bouton « Remplacer » et passer votre carte sur le lecteur avant de faire ce deuxième trajet. Et bien sûr, n'oubliez pas de passer votre carte une deuxième fois sur le lecteur lorsque vous arrivez à destination. Vous payerez le tarif de base pour adultes pour votre deuxième trajet sur le réseau GO et seul le tarif sera admissible au programme de fidélisation.

Les clients dont la carte n'est pas dotée de paramètres par défaut et qui effectuent un deuxième trajet sur le réseau GO dans un délai de deux heures et trente minutes suivant la fin de leur premier trajet doivent passer leur carte sur le lecteur au début de leur deuxième trajet et la repasser sur le lecteur lorsqu'ils arrivent à destination. Ils paieront le tarif de base pour adultes pour leur deuxième trajet sur le réseau GO et seul le tarif sera admissible au programme de fidélisation.

Les correspondances entre le réseau de GO Transit et d'autres réseaux participants doivent s'effectuer dans un délai de deux heures et trente minutes.

Comment est-ce que j'approvisionne ma carte PRESTO de fonds?

Rien n'est plus facile. Vous pouvez approvisionner le portefeuille électronique de votre carte :

- par l'entremise du site Web ou du centre d'appels* PRESTO; ou
- en personne aux billetteries des gares GO où le système PRESTO a été activé – la gare Union par exemple – et aux points de service à la clientèle des sociétés de transport en commun locales participantes.

Conseil : Le montant maximum que peut contenir le portefeuille électronique de votre carte est de 1 000 \$ et le montant minimum d'un dépôt individuel est de 10 \$. Lorsque vous approvisionnez votre carte en ligne ou par l'entremise du centre d'appels de PRESTO, assurez-vous que la valeur totale du solde de votre portefeuille électronique et de votre dépôt est inférieure ou égale à 1 000 \$. Si cette valeur totale dépasse 1 000 \$, le montant sera porté au crédit de votre portefeuille électronique uniquement lorsque son solde est suffisamment bas pour accepter le montant **complet** de l'approvisionnement, bien que le système accepte la transaction d'approvisionnement.

Le traitement des approvisionnements du portefeuille électronique effectués par l'entremise du site Web PRESTO peut demander jusqu'à 24 heures. Votre carte sera actualisée lorsque vous la présentez à un appareil de paiement électronique ou à un appareil de vérification du solde dans un délai de sept jours suivant le traitement.



* Renseignez-vous à prestocard.ca

Quelle est la différence entre les appareils PRESTO?

Les gares GO sont dotées de différentes catégories d'appareils.

L'appareil de paiement électronique sert à payer votre tarif à chaque fois que vous effectuez un trajet.



L'appareil de vérification du solde vous fournit le solde de votre carte et l'historique des transactions, et active votre carte si vous l'avez achetée en ligne. Tenez votre carte devant la cible pour faire défiler les données qui y sont stockées. Vous pouvez également vérifier votre solde au site Web PRESTO, au Centre d'appels PRESTO, ou à la billetterie des gares GO dotées d'un système PRESTO actif.



OU



En règle générale, les appareils de paiement électronique et les appareils de vérification du solde PRESTO sont situés à proximité des appareils oblitérateurs existants de GO Transit dans les gares GO où le système PRESTO a été activé et dans les aires de GO Transit à la gare Union.

Vous avez besoin d'autres renseignements?

Pour obtenir des renseignements sur l'utilisation de la carte PRESTO sur le réseau de GO Transit :

Consultez : gotransit.com

Appelez : 1 888 GET ON GO (438-6646), 416 869-3200

TTY : 1 800 387-3652

Autres demandes de renseignements sur PRESTO :

Consultez : prestocard.ca

Appelez : 1 8 PRESTO-123 (1 877 378-6123)

TTY : N° 711, 1 800 855-0511

Avril 2011